

Les cabinets wallons produisent moins de CO₂

Entre 90 et 107 g/km, la quantité moyenne de dioxyde de carbone est en baisse dans le charroi

L'opération « verdurisation » a démarré au gouvernement wallon, en tout cas en ce qui concerne le parc automobile des cabinets. Nous avons déjà vérifié ici que le charroi des cabinets avait fortement maigri, suite à une promesse faite par le nouvel exécutif dès son installation, fin juillet 2017. La diminution du nombre de véhicules était d'environ 30 % à la fin de l'année passée.

Mais encore fallait-il que le gouvernement « verdurise » ses voitures. Et cela d'autant plus que le diesel va être banni des routes wallonnes à l'échéance 2030, selon le souhait rappelé par le ministre de l'Énergie, Jean-Luc Crucke. La députée PS Christiane Vienne, dans une question à chaque ministre, s'est attardée sur un autre polluant, le CO₂. La même question a été posée à chaque ministre. Quelle était la quantité de CO₂ émise en moyenne par les véhicules « avant » (essentiellement

avant la prise de fonction du ministre) et quelle est-elle aujourd'hui ?

DE BUE AU DIESEL

Un exercice intéressant... mais qui peut se montrer cruel. Ainsi, nous avons déjà relevé que le charroi de la ministre Valérie De Bue (MR), même s'il avait diminué, était toujours constitué uniquement de véhicules diesel. Mauvaise élève, M^{me} De Bue ?

Pas si simple. Comme l'explique la ministre, le parc de voitures qui lui reste est assez récent. Et même si le taux moyen de CO₂ est de 107,5 g, « vu la jeunesse du parc automobile (...), il n'a pas été prévu de remplacer de véhicule dans l'immédiat. » Mais bien sûr, en cas de remplacement, on optera pour du (plus) vert.

La cdH Alda Greoli, pour sa part, ne répond pas vraiment à la question. Elle dit que l'objec-

La diminution du CO₂ passe par l'achat de véhicules hybrides ou électriques, mais essence et diesel restent majoritaires dans les cabinets wallons

tif de réduction des émissions de CO₂ est de 30 % mais elle inclut dans cette estimation la « réduction du nombre de véhicules, le déclassement de véhicules anciens ou à plus fortes émissions, la diminution globale du nombre de km parcourus ». Elle ajoute tout de même que trois véhicules diesel ont été remplacés par des véhicules au gaz naturel, ce qui a permis de diminuer le taux de particules fines de 25 %.

Les deux ministres qui, bientôt, auront le parc émettant le

moins de CO₂, sont les MR Willy Borsus et Jean-Luc Crucke. Le ministre-président Borsus détaille que sur 14 véhicules au total, il y a actuellement 1 hybride et trois véhicules plus verts en passe d'être livrés : 1 full électrique, 1 hybride gaz naturel et 1 hybride électrique.

Avec ce charroi, le taux moyen d'émission de CO₂ passera à 90. Même chiffre de 90 chez M. Crucke, où l'on vient de fin 2017. Le taux de 90 date de fin 2017, grâce au renouvellement d'une partie du parc, mais il va encore baisser avec la commande d'autres véhicules électriques ou hybrides.

Les scores des autres ministres oscillent entre 93,7g (le ministre de l'Environnement, Carlo Di Antonio) et 98,3 (Pierre-Yves Jeholet) en passant par les 97,3 g de René Collin (taux prévu cette année avec l'achat d'un hybride et d'un électrique). Dans tous les cas, les véhicules hybrides ou électriques sont mis en avant dans les futurs achats. ●

BENOÎT JACQUEMART

SPW

Services publics plus verts aussi

Christiane Vienne a aussi posé la question de la pollution pour les véhicules des services publics (Service public de Wallonie et les organismes régionaux, appelés UAP). Depuis le 1^{er} janvier 2018, le diesel est interdit pour les véhicules légers du SPW et de plusieurs UAP. Il faut rappeler que le précédent gouvernement (PS-cdH) avait pris une mesure de verdissement dès décembre 2016. À partir du 1^{er} janvier 2017, 50 % des véhicules remplacés devaient être « à carburant alternatif », pour arriver à un taux de 100 % de véhicules à carburant alternatif à partir du 1^{er} janvier 2030.

En 2016, selon la réponse du gouvernement à M^{me} Vienne, « le parc automobile cumulé hors véhicules techniques du SPW des cabinets ministériels représentait 2.789 véhicules, ayant une durée de vie moyenne de 8 ans et dont 1.750 devaient être remplacés d'ici 2021 ».

On apprend aussi qu'un « inventaire des flottes publiques du SPW, de l'ensemble des UAP ainsi que des pouvoirs locaux est actuellement en cours de réalisation ». ●

B.J.